

Madame la Directrice Académique,

Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

*La carte scolaire se construit sur un temps long, la mobilité importante des populations donc des élèves implique des décisions conditionnelles car la réalité de mars et de juin n'est pas celle de septembre.*

*La carte scolaire ne peut pas se tenir durant une période électorale pour qu'elle ne soit pas un enjeu électoral et enfin la crise sanitaire a impacté fortement les services et explique le retard pris.*

Autant de phrases entendues et réentendues !

Si le SE-Unsa et sa fédération prennent acte de ces éléments qui reflètent la réalité de notre département, il n'est pas acceptable d'en faire une fatalité.

La question qui doit désormais être posée, faute de l'avoir constatée avant, est la suivante : comment malgré tout cela, est-il possible d'envisager une rentrée scolaire des plus sereines ?

Il y a 4 ans, les services de la DSDEN 94 ont été réorganisés afin de créer de la cohérence dans la gestion des personnels et des moyens du premier degré. C'est le sens donné à la fusion de la carte scolaire et du mouvement défendue à l'époque par la direction académique, dans laquelle Madame Del Bianco était déjà présente car je cite « *on ne peut dissocier un moyen, donc un poste, avec la ressource humaine, donc un personnel affecté* ».

Cet adage la fédération de l'UNSA Éducation l'a toujours soutenu et il continue d'articuler notre action et notre ADN.

En ce CTSD de rentrée, plus tardif qu'à l'accoutumée, mais comment aurait-il pu en être autrement ?

Il ne s'agira pas de « crier au loup » d'affirmer que tout est catastrophique ou que toutes les écoles ont vécu l'apocalypse durant cette première quinzaine de rentrée et tout ceci à cause du méchant COVID du méchant Ministre ou des méchantes DASEN du Val-de-Marne.

Fort heureusement dans beaucoup de circonscriptions et d'écoles, tous les élèves ont pu connaître une rentrée avec leur enseignant, des équipes motivées et désireuses de retrouver enfin un travail collectif au service des élèves qu'ils n'ont que trop peu vu ces derniers mois.

Mais ce que le SE-Unsa regrette, c'est cette capacité de l'institution à se voiler la face, nier toute difficulté et pire à refuser toute responsabilité. Jamais les personnels n'attendent d'excuses de la part de l'institution quant aux erreurs qui sont commises. L'erreur est parfois technique et parfois humaine. Ce sont les erreurs qui font avancer et permettent d'améliorer les pratiques et les procédures.

Encore faut-il pour cela reconnaître ces erreurs, ne pas se cacher derrière des excuses et surtout faire vraiment confiance aux personnels, aux équipes enseignantes et pourquoi pas aux organisations syndicales, lorsqu'une situation problème est remontée.

Dès lors, le SE-Unsa (et sa fédération), comme il a pu le faire lors de l'audience de rentrée avec la direction académique, proposera plusieurs pistes pour que les affectations de la phase d'ajustement ne connaissent pas les mêmes difficultés l'an prochain. Si tout ne peut pas être anticipé en termes de carte scolaire ou de situation de Ressources Humaines, une communication renforcée, des procédures renouvelées et surtout une amélioration significative des liens entre les circonscriptions et la DSDEN sont autant de leviers à activer pour atteindre l'objectif suivant : des affectations acceptées, un enseignant devant chaque classe et des structures équilibrées dès la prérentrée !

En 2019, année du « nouveau mouvement » les organisations syndicales avaient déjà été écartées de la phase d'ajustement, tel que la nouvelle loi Fonction Publique l'exige. La fédération de l'UNSA éducation le regrette et s'est opposée avec force, comme l'ensemble des autres organisations syndicales, à ces nouvelles dispositions légales. Malheureusement la loi étant la loi, elle doit s'appliquer.

Pour autant, le mouvement 2019 avait été reconnu comme une réussite avec un nombre de satisfaction plus important que les années précédentes et la situation des TR affectés hors vœux avait pu être réétudiée par la direction académique.

Nous le réaffirmons avec force, bien que la crise sanitaire ait dégradé la gestion des opérations, il serait trop facile et peu responsable de se cacher derrière elle.

Faisons notre autocritique et réajustons nos pratiques dans le seul intérêt des élèves donc des personnels. Assurer une structure d'école stabilisée doit ainsi être la seule règle en vigueur dans

le Val-de-Marne comme ailleurs. Si des ajustements nécessaires se produisent à la rentrée, aucune modification de moyen ne doit venir remettre en cause la structure sans l'accord plein et entier du conseil des maîtres.

Si la volonté affichée des services et d'assurer des décisions équitables dans la répartition des moyens, ces derniers sont insuffisamment dotés par le Ministère.

Si les ajustements effectués en juin/juillet pourraient se justifier, on ne peut pas accepter que des fermetures aient lieu après la rentrée dès lors que cela implique le départ d'un collègue de son école et une déconstruction de la structure de l'école en déstabilisant les équipes.

Le SE-Unsa et la fédération regrettent, s'inquiètent et dénoncent les décisions prises par des IEN, comme d'exiger, par exemple, en s'appuyant sur des textes inexistantes, que des enseignants changent de classe 3 semaines après la rentrée !

Si les agents administratifs sont des gestionnaires qui gèrent des flux, le terme officiel est encore et toujours la ressource humaine.

Des lors, malgré la maladie, malgré le manque de personnel, malgré les pressions du ministère ou du rectorat, à chaque décision, à chaque appel d'un collègue en souffrance, la première réaction devrait être l'empathie et la bienveillance.

Concernant les mesures d'ajustement de rentrée, le SE-Unsa 94 a reçu des demandes des écoles et ce, y compris quelques jours après la rentrée, alors que des postes n'étaient encore pas pourvus et que la situation des effectifs des élèves fluctuait. Nous avons fait remonter ces situations aux services et des mesures de correction ont été prises. Nous vous en remercions.

Nous vous remercions Mme La Directrice Académique, Mesdames, Messieurs les membres du CTSD de nous avoir écoutés et entendus.



Clément PEYROTTE

Bastien DIAZ